Avis de convocation : Assemblée générale annuelle

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne)

Chers représentants, par la présente, vous êtes convoqué(e)s à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra : **Mercredi le 30 juin 2026 à partir de 19h00 à Sainte-Croix dans le local du 115, rue Gauthier, Sainte-Croix, QC, G0S 2H0**

L'assemblée générale annuelle permet aux représentants et aux résidents de la zone du Chêne intéressés par l'eau de prendre connaissance des activités réalisées lors de la dernière année et des projets/services en développement. Cette année 10 postes seront en élection au sein de la Table de Concertation en plus de 7 postes vacants et 3 postes au sein du Conseil d'administration :

Table de concertation	**Conseil d'administration**
Secteur MUNICIPAL 4 sièges en élection (1 siège vacant) Secteur ÉCONOMIQUE 2 sièges en élection (4 sièges vacants) Secteur COMMUNAUTAIRE 4 sièges en élection (1 siège vacant) Représentant autochtone 1 siège vacant	3 sièges sont en élection

Si vos disponibilités vous le permettent, vous êtes attendus dès 18h30 pour un vin d'honneur.

Ordre du jour de l'AGA

1. Mot de bienvenue ;
2. Cartographie du réseau hydrographique de la zone du Chêne ;
   - Mise en situation (Jean-Pierre Ducruc) ;
   - Présentation par Kevin Vaillancourt ;
3. Ouverture de l'assemblée générale annuelle ;
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée ;
5. Conformité de l'avis de convocation ;
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 25 juin 2025 ;
8. Accepter les nouveaux membres ;
9. Présentation et adoption du rapport d'activités 2025-2026 ;
10. Présentation et adoption des états financiers 2025-2026 ;
11. Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 2026-2027 ;
12. Présentation et adoption du plan d'action et des prévisions budgétaires 2026-2027 ;
13. Modification des règlements généraux ;
14. Élections des représentants de la Table de concertation et du Conseil d'administration ;
    - Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
15. Levée de l'assemblée.

Veuillez confirmer votre présence pour assurer le quorum avant le 23 juin 2026 par le formulaire suivant : https://forms.cloud.microsoft/r/9GK5kavr7E?origin=lprLink

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées,



Jean-Pierre Ducruc, président de l'OBV du Chêne le 31 mai 2026.